

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00003
Numéro SIREN : 773 500 038
Nom ou dénomination : SECAUT

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2020 sous le numéro de dépôt 5526

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 Place Blanqui - 87000 - LIMOGES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 77350003800015 Néant *

Exercice N clos le : 30/09/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC			
		Frais de développement* CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	27 607	91	
		Fonds commercial (1) AH	AI	68 039	68 039	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	11 756	9 009	2 747
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	89 758	71 051	18 707
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	4 345		4 345	
TOTAL (II)		BJ	201 597	107 667	93 929	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	7 503	7 503	
		En cours de production de biens BN	BN	92 830		92 830
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	397 583	30 787	366 796
		Autres créances (3) BZ	CA	30 353		30 353
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	381 727		381 727	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	23 800		23 800	
	TOTAL (III) CJ	CK	933 797	30 787	903 010	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		1 135 393	1A	138 454	996 939	

Renvois (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

le Président
[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS SECAUT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	330 043
	Report à nouveau			DH	57 615
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 902
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	510 560
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	293 883
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
DETTES (4)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	34 623
	Dettes fiscales et sociales			DY	151 007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	4 865
	TOTAL (IV)			EC	486 379
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	996 939	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Écart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	486 379
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT						Néant <input type="checkbox"/> *					
						Exercice N					
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	815 135	FH		FI	815 135			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	815 135	FK		FL	815 135			
	Production stockée *						FM	17 970			
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	21 153			
	Autres Produits (1) (11)						FQ	1 822			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	856 080	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	6 263			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	1 184			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	189 846			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	16 151			
	Salaires et traitements *						FY	446 976			
	Charges sociales (10)						FZ	160 505			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	10 269			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	9 538			
Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	840 732		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	15 348		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)								GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)								GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	15 348		



Désignation de l'entreprise <u>SAS SECAUT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 442		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 442		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -442		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 2 004		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 856 080		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 843 178		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 12 902		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP 3 141		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		IJ		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		IK		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		IX 1 825		
REVENUS	(9)	Dont transfert de charges		RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A1 10 519		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2 2 596	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 2 596 Obligatoires A9	A4		
		dont cotisations facultatives Madelin A7 2 596			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
	PENALITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			442		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	95 492	KE	245
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	
	Installations gales, agencets*, aménagés des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	8 424	KT	3 332
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	19 864	KW	4 860
		Matériel de transport *		KY	25 799	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	37 214	LC	2 020
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
		TOTAL III	LN	91 302	LO	10 212	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
	Autres titres immobilisés			IP		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	65	1U	4 280
			TOTAL IV	LQ	65	LR	4 280
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	186 859	ØH	14 737	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	95 737	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	11 756	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	24 724
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	25 799
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	39 235
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
		TOTAL III	IY		NG		NH	101 514		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	4 345	
			TOTAL IV	I3		NJ		NK	4 345	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	201 597		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SAS SECAUT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS.SECAUT Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	27 453	PF	154	PG		PH	27 607
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 424	QA	585	QB		QC	9 009
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	19 024	QE	651	QF		QG	19 675
	Matériel de transport	QH	16 051	QI	3 342	QJ		QK	19 393
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 446	QM	5 536	QN		QO	31 982
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	69 945	QV	10 114	QW		QX	80 060
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	97 398	ØP	10 269	ØQ		ØR	107 667

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
Autres Immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5					R6	
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
	Inst gales, agenc et am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM					NO		
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR



Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
Provisions pour dépréciation	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise : **SAS SECAUT** Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	4 345	UV		UW	4 345	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	72 584		72 584			
	Autres créances clients		UX	325 000		325 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 452		2 452			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 843		14 843		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 098		6 098		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 959		6 959			
	Charges constatées d'avance		VS	23 800		23 800			
TOTAUX			VT	456 082	VU	451 737	VV	4 345	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 623		34 623						
Personnel et comptes rattachés		8C	29 102		29 102						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 244		27 244						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	92 108		92 108					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 553		2 553					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	295 883		295 883						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 865		4 865						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	486 379	VZ	486 379					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	295 883			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise: SAS-SECAUT		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 30/09/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	12 902
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	488	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)				WG	488	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D du CGI))				RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)				XX	442	
	Amendes et pénalités	WJ	442	Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis du CGI)*				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	2 004
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12 80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	1 825		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I							WR	17 661	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WT	
		- imposées au taux de 0 %						WU	
		- imposées au taux de 19 %						WV	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WH	
		- imputées sur les déficits antérieurs						WP	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)									
Dédouation autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (art 44 septies)		K9	Entreprises non elles (art 44 septies)		L2	J E I (art 44 sexies A) L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art 44 undecies)		L6	S I I C (art 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 <i>terdecies</i>) PA		
	ZFU-TE (art 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 <i>quaterdecies</i>) XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art 44 <i>quindecies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 <i>septicies</i>) PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Dédouations diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	4 298		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle		YD			
	Créance dégagee par le report en arrière de déficit					ZI			
	Dédouation des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II							XH	4 298	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	13 363				
		déficit (II moins I)		XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL					
RÉSULTAT FISCAL—BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	13 363				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise SAS SECAUT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 le bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	20 242
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 le bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
	-	9S	-
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent



Désignation de l'entreprise SAS SECAUT										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	57 615	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	31 371		Dividendes		ZD	31 371	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE		
	TOTAL I			ØF	88 986		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZG	57 615	
							TOTAL II		ZH	88 986	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)			J7				YQ	17 797		
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	13 920		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ	30 415		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 126		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	12 121			ST	130 386		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	189 846		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	3 243		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				9Z	12 908		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	16 151		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	167 650		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	29 775		
	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB	436 633		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	_____ %		
	- Numéro de centre agréé *			XP				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



SECAUT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège social : 10 Place Blanqui, 87000 LIMOGES

-oOo-

RCS LIMOGES B 773 500 038

-oOo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MARS 2020

APPROBATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide que le bénéfice s'élevant à la somme de 12 902.30 euros sera affecté au compte « autres réserves »

Conformément aux dispositions légales il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



